

# LE JOURNAL DES GARES

Lien associatif de l'Amicale des Agents Mouvement et Commerciaux des Gares

Président : Jacques DUPONT – 60 rue du Général Kœnig – 50000 – SAINT-LÔ

Vice-Président : José JULLIEN – Avenue de Pforzheim, 16 – B-6700 – ARLON

Directeur de publication : Josselin DUVAL – 15 rue Danton – 27140 GISORS

Publications : Février-Juin-Décembre Imprimé par IMPRIM'GISORS BPI – 27140 GISORS

Site : <https://xn-cheminots-europens-pwb.fr/AMCG/AMCG-Accueil.html>

Prix : 3,00 € - Décembre 2024 - N° 317 - Dépôt légal : Quatrième Trimestre 2024



Chalon-sur-Saône – Septembre 2024

## SOMMAIRE

Appel à Cotisation 2025

Les Vœux de l'Amicale

Éditorial *Jean-François Reynier*

L'Assemblée générale de l'AMCG du 17 Septembre 2024

Les Journées Bourguignonnes de Chalon-sur-Saône (Lundi 16 au Samedi 21 Septembre 2024)

Bericht vom 59. Kongress der FEANDC in Darmstadt vom 09. bis 13. Mai 2024 *Theo Zwimpfer*

Le Programme des Journées Européennes des Cheminots AEC et du 66ème Congrès AMCG

- Bordeaux - (Lundi 15 au Samedi 20 Septembre 2025) & le Bulletin d'Inscription

L'Organigramme de l'AMCG : Clap de fin pour Paul Birr

Le Mot du Président *Jacques Dupont*

Convocation au Conseil d'administration du Jeudi 06 Février 2025

<b>AMCG</b>	La cotisation 2025 est de <b>22€ pour les actifs et retraités</b> et de <b>11€ pour les veuves</b> .
<b>2025</b>	A régler au plus tard le <b>31 Mars 2025</b> (art. 8 des statuts).
<b>22 €</b>	Elle comprend la participation au fonds social (sauf pour les veuves) et l'abonnement au Journal des Gares.
<b>AMCG</b>	Ne tardez pas pour acquitter votre cotisation 2025, vous faciliterez la gestion de l'Amicale et éviterez l'envoi de rappels postaux onéreux. Merci.
<b>2025</b>	
<b>11 €</b>	
<b>1 correspondant unique chargé de l'encaissement des cotisations pour tous les adhérents de France et hors de France</b>	
<b>Paul BRIFFAUT</b> <b>17, rue Paul Cézanne</b> <b>94460 VALENTON</b> <a href="mailto:paul.briffaut@orange.fr">paul.briffaut@orange.fr</a>	<b>3 possibilités de règlement de votre cotisation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>. par chèque à l'adresse ci-contre,</li> <li>. par virement bancaire références ci-dessous,</li> <li>. de main à main lors du CA du 06/02/2025 à Paris.</li> </ul>
<b>Pour le virement bancaire voici les données nécessaires:</b>	
compte: <b>IBAN: FR76 1142 5002 0008 0016 2699 645</b>	
<b>BIC : CEPAFRPP142</b>	
bénéficiaire: <b>AMCG. 34 bis, rue Louis Blériot. F 65600. SEMEAC.</b>	



**L'AMICALE VOUS SOUHAITE  
UN JOYEUX NOËL  
ET UNE BONNE ANNÉE 2025**

## ÉDITORIAL

L'année 2024 s'esquive et l'année 2025 va prendre le relai.

Notre Amicale verra-t-elle un changement à l'occasion de ce nouveau millésime ?

De grands espoirs étaient nourris pour cette année nouvelle. Ils devaient s'inscrire dans la suite logique de nos rapprochements cheminots déjà réalisés et pleinement réussis avec l'AEC : Brest, Nice, Ploemel et Chalon-sur-Saône en furent les successifs jalons français. Et il faut aussi y adjoindre Sofia, Porto et Varsovie à l'échelle de notre nation européenne. Cette nation européenne dans laquelle évoluent également d'autres cheminots sous le flambeau de la FEANDC.

FEANDC et AEC sont deux associations qui rassemblent chacune de leur côté des gens d'un même métier attaché au rail. Au fil de multiples rencontres à travers l'Europe, ils ont tissé au cours des ans de vrais liens d'amitié.

Ce sens de l'intérêt commun a déjà permis à certains cheminots d'être adhérent à l'une et à l'autre association.

Il nous semblait venu maintenant le temps de tenter un rapprochement entre ces deux entités cheminotes. L'organisation par la France du congrès 2025 de la FEANDC tombait à point nommé pour mêler en commun participants de l'une et l'autre association.

L'idée d'une croisière sur la Gironde était lancée depuis quelques temps. Notre Amicale, partie prenante du projet s'en était fait l'écho enthousiaste à chacune de ses réunions et sur chacune des parutions du Journal des Gares. Cette navigation servirait aussi de cadre à notre habituel congrès annuel.

S'ouvrait là une belle occasion d'un premier rassemblement commun FEANDC-AEC.

Hélas, diverses contrariétés irrépressibles ont fait capoter l'aventure et ont conduit notre Amicale à s'effacer du projet.

La succession des déplaisantes péripéties ayant abouti à notre retrait (*et sur lesquelles je ne reviens pas*) est détaillée en ce journal au point IV.a) du compte-rendu de l'Assemblée Générale de Chalon-sur-Saône.

L'AMCG ne veut absolument pas rester sur cet échec.

La réunion du Comité européen FEANDC à Darmstadt (12 mai 2024) a entériné à titre d'essai pour 2025 et 2026 :

-l'idée d'un partenariat entre la FEANDC et l'AEC. Malheureusement pour 2025 en fonction des événements rapportés précédemment, ce rapprochement restera lettre morte.

-un rythme de deux ans pour l'organisation des rencontres à l'instar de ce que notre AMCG et la section française de l'AEC réalisent avec succès depuis 2019 (*premier rendez-vous commun à Brest*).

Toutes les cartes sont maintenant en main pour qu'en 2026 aux Journées Européennes des Cheminots de l'AEC s'agrège la participation de toutes les Amicales nationales, composantes de la FEANDC.

Et en 2025 alors ?

Pour compenser le naufrage de la croisière sur la Gironde et pour rester dans le même environnement, la ville de Bordeaux a été choisie comme le point d'ancrage commun à notre congrès annuel AMCG et à celui des Journées Européennes des Cheminots de l'AEC. Dans ce numéro sont consignés tous les renseignements relatifs à cette manifestation.

Je profite de cet éditorial pour remercier tous ceux et celles qui en cours d'année ont manifesté de l'intérêt pour notre association et en particulier pour la bonne tenue de nos liens associatifs. En premier lieu le plus ancien, notre Journal des Gares en couleur et paraissant désormais trois fois l'an. Et puis en second lieu -progrès oblige- notre site Internet, régulièrement mis à jour : <https://xn--cheminots-europens-pwb.fr/AMCG/AMCG-Accueil.html>

Je vous souhaite une bonne lecture et naturellement de bons moments de partage et d'amitié à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Jean-François REYNIER.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AMCG

MARDI 17 SEPTEMBRE 2024 - HÔTEL IBIS EUROPE - CHALON-SUR-SAÔNE

L'Assemblée Générale de l'AMCG s'est tenue le mardi 17 septembre 2024 dans une salle privatisée du restaurant de l'hôtel Ibis Europe de Chalon-sur-Saône en présence de trente-et-un participants.

**I) Le président Jacques DUPONT** ouvre la séance à vingt-et-une heure dix et déclare :

« Je vous souhaite la bienvenue. Merci pour votre présence à notre Assemblée Générale du soixante-cinquième congrès de l'AMCG lequel est organisé par nos amis de l'AEC comme il est de coutume maintenant. En effet une année sur deux, nos associations prennent en charge l'organisation des congrès.

Si en 2023 de nombreuses adhésions sont venues étoffer notre AMCG, elles se sont ralenties en 2024, le secrétaire général va en faire le bilan.

Nos pensées vont vers Jean Bonthonneau dont l'épouse Michelle est décédée le dix-sept avril ; vers Charlotte Deleury, une amie suisse, dont le mari Daniel nous a quittés le vingt-deux juillet ; vers Monique Zenner, une amie luxembourgeoise, présente parmi nous, dont le mari Fernand est décédé le vingt-cinq mars ; il avait tenu le poste de secrétaire général adjoint de la FEANDC de 1989 à 2016. Nous pensons aussi à Manuella Rodriguez dont le mari José Egea Alonso est décédé le quatre août. Ils étaient avec nous l'an dernier dans le Morbihan et certains venaient de les revoir il y a peu à Varsovie.

Tout récemment, mardi 10 septembre, un ami belge nous quittait subitement à la suite d'une rupture d'anévrisme cérébral : Eddy Ivens. Nous assurons de notre affection son épouse Miranda, ses deux filles et les membres de sa famille.

Nous avons une pensée particulière pour Jean-Paul Simon, Marie-Flore Genon et Sébastien leur fils, des fidèles très assidus à nos congrès AMCG, AEC et FEANDC. Ils devaient être des nôtres mais Jean-Paul a été amputé d'un pied début juillet.

Je déclare ouverte la séance de notre Assemblée Générale ».

**II) Le secrétaire général Jean-François REYNIER**, en préambule à son intervention remercie à son tour l'AEC, et notamment pour les conditions individuelles de l'accueil en gare.

Après rappel de l'ordre du jour, il fait un point sur l'état de santé de notre Amicale, sur ses activités et sur ses perspectives.

## 1 \ Les Effectifs (Évolution depuis le Conseil d'Administration de Février 2024)

### -Décès

-Daniel DELEURY du Noirmont (NE\CH) le 22.07.24

### -Démissions

-Marie OMETAK de Marle-sur Serre (02) le 01.01.2024

-Georgette ROCHELLE de La Baule (44) le 01.01.2024

-Robert CHANU de Beauvoisin (26) le 01.01.2024

### Adhésions

-Charlotte DELEURY du Noirmont (NE\CH) le 15.08.2024

### -Balance

- 71 Retraités, 8 Veuves, 2 Actifs, 4 Non Cheminots et 3 Associations.

- 88 Amicalistes dont 9 Belges (7 Retraités, 1 Veuve, 1 Non Cheminot)

1 Suisse

1 Luxembourgeois.

-À ce jour (17.09.24) il y a 19 exonérés de cotisations (Amicaliste âgé de 90 ans ou plus).

-Ces modifications seront reprises dans le rectificatif n°3 de l'annuaire 2023 à paraître en février 2025 pour le Conseil d'Administration .

-L'annuaire en cours de 2024 tient compte des dernières modifications et peut être diffusé par voie informatique à tous les adhérents sur demande auprès du secrétariat.

-Notre Amicale compte un nouveau centenaire. En effet André CRUMIÈRE de Sète (34) a soufflé au cours du printemps dernier ses cent bougies.

## 2 \ L'Actualité de l'Amicale

**-Le Conseil d'Administration du 01 février 2024** a siégé dans le restaurant -Les Nocés de Jeannette- que nous avons découvert l'année précédente. Nous avons pu y tenir notre réunion avec aisance et les 27 participants y ont déjeuné avec convivialité. Désormais d'autres associations cheminotes se réunissent aussi à cette enseigne en un bon climat de confiance avec la direction, si bien qu'aucun acompte financier nous est maintenant demandé. Notre Amicale reconduira ce restaurant pour ses prochains Conseils d'Administration.

-**Le Journal des Gares** poursuit son rythme de parution, trois fois l'an. avec douze ou seize pages. Sa présentation a évolué avec notamment une image d'actualité et le sommaire en première page Sa diffusion est essentiellement informatique. Il reste un reliquat de vingt-deux exemplaires papier (*dont seize envois postaux pour le JDG 316, dernier paru*).

-**Le site Internet** de notre Amicale a fait peau neuve et s'est agrémenté de nouvelles rubriques. La société française OVHcloud a pris le relais de l'opérateur Orange. Ce service désormais payant est supporté par l'AEC. Un onglet permet l'accès au site de l'AEC France. Pour cet ensemble créé et mis à jour régulièrement, il faut vivement remercier et chaudement féliciter Pierre LABERNY, concepteur et animateur du site.

<https://xn--cheminots-europens-pwb.fr/AMCG/AMCG-Accueil.html>

-**Le partenariat avec l'AEC** s'amplifie. Ainsi dix amicalistes (*six Français et quatre Belges*) ont répondu présents à l'invitation de l'AEC et ont effectué le déplacement à Varsovie en mai dernier, à l'occasion des Journées Européennes des Cheminots. Leur participation et leur ample contentement consacrent parfaitement le partenariat désormais établi entre l'AEC et notre AMCG !!

-**Le CFCB (Chemin de fer du Centre-Bretagne)** compte désormais parmi nos adhérents. Et notre Amicale a également adhéré à cette association qui exploite le train touristique breton de Pontivy à Lambel-Camors. En contrepartie, cette adhésion permet à chaque Amicaliste de bénéficier de voyages gratuits (*via une procédure d'accès par le secrétariat AMCG*).

#### **-Relations avec la Famille du Cheminot**

-L'adhésion de notre Amicale à l'Association Départementale de Paris (*AD 75 FC*) est en cours de finalisation et doit être prochainement approuvée.

-Le jeudi 24 octobre à l'occasion de l'Assemblée Générale ordinaire de la fédération de la Famille du Cheminot et à l'invitation de son président Claude Hamman, notre secrétaire général présentera notre association.

### **3 \ Prochaines rencontres**

-**Le jeudi 06 février 2025** : Conseil d'Administration au restaurant « Les Noces de Jeannette »

-**Du 15 au 20 septembre 2025** : Soixante-sixième congrès AMCG organisé à Bordeaux (33) en partenariat avec l'AEC qui y tiendra ses Journées Européennes des Cheminots. Cette manifestation remplace la croisière FEANDC prévue quelques jours plus tôt sur la Gironde et à laquelle notre Amicale ne participera pas. En effet, cette croisière partait déjà avec deux handicaps. D'une part son calendrier fixé en plein mois d'août et d'autre part son coût excessif. Il s'y est ajouté tout récemment un grave événement conduisant notre Amicale à renoncer à l'organisation de cette manifestation (*voir point IV a ci-dessous*). Le programme de substitution a été hâtivement engagé par l'AEC et l'AMCG. Il prévoit la visite de Bordeaux, un déplacement au bord du Bassin d'Arcachon, l'emprunt du TTGM (*train touristique Guitres-Marcenais*) et la visite de Saint-Émilion (*avec dégustation*).

### **III) En l'absence du trésorier national, le secrétaire général dresse un point d'étape au 31 août sur la trésorerie de notre Amicale**

-Le bilan national est déficitaire (- 416,88 €).

-Les recettes (1205,00 €) sont parfaitement maîtrisées (*la quasi-totalité des cotisations a été perçue et quelques dons ont été collectés*).

-Les dépenses (1711,88 €) recouvrent

-des postes obligés (566,78 € - *frais bancaires, assurance MACIF, édition et envoi du JDG, frais administratifs*).

-les frais (746,00 €) liés à notre Conseil d'Administration qui ne sont pas négligeables mais indispensables pour l'accueil convivial des présents.

-les défraiements (157,10 €) prévus par notre règlement intérieur.

-l'attribution d'allocations (242,00 € - *décès et anniversaire de mariage*).

**NOTA** : Ces contributions alimentées par notre fonds social sont un canal de bienfaisance destiné à tous les Amicalistes pouvant y prétendre. Cette entraide généreuse démontre bien entendu la vitalité de notre Amicale qui ne saurait y renoncer. (Rappel de nos statuts : **Article 9** : Le fonds social se compose du produit des cotisations, des dons et des revenus de toute nature perçus par l'association).

### **IV) Les Activités européennes**

**a) -FEANDC** : Voici in extenso l'allocation du président Jacques DUPONT :

« Je suis le président de la **Fédération Européenne des Amicales Nationales des Dirigeants de Chemin de Fer**, présidence que j'assume depuis le congrès de Darmstadt en mai 2024 jusqu'au congrès d'août 2025.

Le comité de direction de la FEANDC a missionné la France pour organiser en 2025 le soixantième congrès jubilaire de cette fédération.

L'amicale française prenait à cœur de participer pleinement à son organisation. Josselin DUVAL et moi-même, nous nous y étions engagés à Lugano en juin 2023 au cours d'un précédent congrès FEANDC, lors d'une rencontre avec Paul BIRR (correspondant aux relations européennes).

Ce dernier avait déjà engagé les démarches auprès de CroisiEurope pour une croisière sur la Gironde. Malgré mes cinq relances téléphoniques dès le mois d'avril et une rencontre à Darmstadt le mois suivant, mes requêtes sont toujours restées vaines concernant une rencontre avec l'opérateur fluvial.

J'ai eu plus qu'un doute concernant sa volonté d'impliquer notre Amicale dans l'organisation de cette croisière bien qu'il ait nié le contraire. En fait, Paul BIRR voulait garder la mainmise sur ce congrès et nous laissait miettes et papiers gras.

Pour 2025, l'AEC était invitée à organiser ses Journées Européennes des Cheminots en même temps que le congrès FEANDC. Un partenariat pouvait commencer à prendre forme au niveau européen, de la même façon que cela est réalisé au niveau national depuis 2019. Un délibéré du Comité directeur de Darmstadt appuie cette démarche.

Notre correspondant aux affaires européennes a la dent dure envers l'AEC.

Nous avons tenté une dernière réunion d'organisation, sur le conseil de Francis Breuer qui est le secrétaire général de la FEANDC. Elle se déroula le huit août à Metz, -comme l'appela Josselin DUVAL, c'était une opération Mirabelle ! Durant cette journée nous avons brossé les différents aspects de cette croisière, en imposant les points de vue de l'Amicale. Nous pensions avoir fait un grand pas dans notre participation. Que NENNI. Le lendemain de notre rencontre, Paul BIRR remettait en cause plusieurs points élaborés la veille par un courriel qui m'était uniquement destiné.

Je lui ai répondu en déclinant mon insatisfaction et par la même occasion, je lui demandai une copie du contrat qu'il avait signé avec CroisiEurope.

Sa réponse fut la suivante :

« contrat établi en mon nom personnel et pour les personnes inscrites - zéro à ce jour - en conformité avec le Code du Tourisme et dont la confidentialité est couverte par la Loi "Informatique et Liberté". Cependant copie peut être donnée avec mon accord seulement, mais à des personnes qui en garantissent la confidentialité. Comme ce n'est manifestement pas ton cas, le texte de huit pages ne sera pas diffusé ».

J'ai consulté tous les membres du Conseil d'Administration et d'un commun accord, l'Amicale française s'est retirée de l'organisation du soixantième congrès de la FEANDC. J'en ai averti le secrétaire général de la FEANDC.

Une nouvelle organisation est mise en place : Bordeaux - Septembre 2025.

Merci pour votre écoute. »

## **b) -AEC**

Pierre LABERNY confirme la tenue des Journées Européennes des Cheminots (JEC) à Bordeaux en septembre 2025, comme il s'y est engagé en clôture des JEC en mai 2024 à Varsovie. Il note que l'accroc rencontré ne remet pas en cause une collaboration future entre l'AEC et la FEANDC.

## **V) Questions diverses**

-Pour dissiper tout malentendu, des clarifications sont apportées aux représentants de l'AEC autrichienne. Elles expliquent d'une part l'abandon par l'AMCG de toute participation à la croisière FEANDC et d'autre part son remplacement par un séjour plus tardif à Bordeaux, organisé conjointement par l'AEC France et l'AMCG .

-Un Amicaliste fait remarquer que les frais d'inscription à la croisière FEANDC sont à verser sur un compte intitulé Association AMICALE DES CHEFS DE GARE. Or ce compte en dépit de sa dénomination n'a aucune légitimité et aucun lien avec notre Amicale qui ne connaît qu'une seule trésorerie et un seul trésorier national. Les statuts de notre Amicale le confirment.(article six). Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration de faire cesser cette situation ambiguë et d'engager toute démarche en ce sens (*recours amiable ou référé judiciaire*).

## **VI) Conclusion par le vice-président**

José JULLIEN remercie tous les participants pour leur écoute attentive et leur contribution active. Il regrette bien sûr le rendez-vous manqué et attendu entre la FEANDC et l'AEC. Mais il reste serein pour l'avenir : le rapprochement entre deux associations cheminotes poursuivant le même but qui a vu le jour en France en 2019, est appelé à se développer au niveau européen. L'AMCG l'appelle de tous ses vœux. Ce qui se réalise en ce moment à Chalon-sur-Saône est une répétition, en effet des cheminots venus de sept pays différents se côtoient et prennent plaisir à se retrouver. En attendant il souhaite au rassemblement de Bordeaux-2025 une amplification de la participation. Il remercie Denise WANLIN pour sa mission d'interprète à l'égard de nos amis germaniques.

Il clôt l'assemblée générale à vingt-deux heures quarante.

Jean-François REYNIER

### **CARNET NOIR**

Notre ami suisse Daniel DELEURY nous a quittés le 22 juillet à l'âge de 75 ans . Au cours de la rencontre européenne de Davos, il avait approché notre Amicale, y avait rapidement adhéré puis participé à ses activités. Nous garderons le souvenir de sa haute stature, de son calme (*très helvétique*) et surtout de sa serviabilité aux autres. Toutes nos pensées les plus affectueuses vont à Charlotte et nous la remercions très sincèrement pour sa fidélité à notre Amicale.

# JOURNÉES BOURGUIGNONNES 2024

## DU LUNDI 16 AU SAMEDI 21 SEPTEMBRE

L'AEC France est l'organisateur de ces journées Bourguignonnes qui se sont articulées autour de Chalon-sur-Saône. Pour notre Amicale ce rendez-vous est aussi celui de notre soixante-cinquième congrès annuel.

L'hôtel **Ibis Chalon-sur-Saône Europe \*\*\*** et ses dépendances sont suffisamment vastes pour accueillir les cinquante-et-un participants. Pour se retrouver dans une ambiance d'amitié et de convivialité, ils arrivent d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, du Luxembourg, de Pologne, de Suisse et naturellement de France.

À la soirée d'accueil, chacun a tant à dire à ses voisins de circonstance que l'organisateur doit battre le rappel des troupes pour le service du dîner. À cette occasion nous apprécions d'emblée les vins proposés ad libitum : pinot noir et chardonnay qui mettent en valeur les agréables mets d'accompagnement.

### Mardi 17 septembre :

Nous partons vers le sud en ce premier jour et nous empruntons la route nationale six (RN 6) jusqu'à **Tournus**. En cours de chemin à Saint-Loup-de-Varenes, l'imposant monument dédié à Nicéphore Niépce et à son invention de la photographie en cette localité n'échappe pas à notre curiosité. Devant la gare de Tournus prend fin notre course routière du matin. Le beau bâtiment rose date du temps du PL (*Paris à Lyon*) et dispose de trois travées : celle médiane est surmontée de deux étages et de combles. L'imposante abbatale Saint-Philibert s'offre déjà à nos regards en lançant vers le ciel ses clochers. Et c'est au pied du monument que notre guide local nous prend en charge pour la visite pédestre de la ville. Tour à tour il évoque places et placettes, rues anciennes, passages d'antan et d'aujourd'hui, la Saône, ses quais ses crues et limnimètres, il rend hommage au natif du lieu : le peintre Greuze et nous conseille quelques devantures gourmandes ! De l'église abbatale, nous découvrons tous les points de passage obligés : le sombre narthex aux peintures murales, la haute nef romane voûtée et ses arceaux, un transept offrant une belle vue sur l'orgue et sur les vitraux aux vifs coloris, un déambulatoire aux mosaïques récemment mises à jour, une crypte où Saint-Valérien reposerait en son sarcophage. Au cloître dont il ne reste qu'une galerie, s'achèvent ces longues et passionnantes découvertes.

L'après-midi notre groupe part pour **Cormatin**, situé à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Chalon-sur-Saône. La commune tire gloire de son château et de son parc. Élevée au dix-septième siècle, la demeure n'a souffert d'aucun dégât majeur et est ainsi parvenue dans son jus jusqu'à nous. Elle est ceinturée par une pièce d'eau. Un escalier de belle envolée avec un vide central conduit aux somptueux appartements de l'étage. Mobiliers, peintures, sculptures, tentures, tout respire l'époque de Louis XIII. Ce dernier à la fleur de l'âge est d'ailleurs représenté en jeune cavalier. Son successeur Louis XIV est peint plus sereinement en empereur romain. Mais c'est la brune Marie de Médicis en opulente beauté qui retient tous les regards (*on comprend mieux ainsi Henri IV !!*). Se parcourent ensuite d'autres parties du château (communs, cuisines, dépendances, jardin potager...). Un parc complète la visite. Sa pièce maîtresse est un ample labyrinthe en buis qui conduit à l'errance ceux et celles qui s'y aventurent. Mais du haut d'une volière octogonale proche, il est possible de guider vers la sortie tel ou tel aventurier tournant en rond. Et bien des dames y tourneraient encore sans l'aide compatissante d'un mari !!

En nocturne se tient l'**assemblée générale de notre Amicale**. Élargie aux membres de l'AEC sur invitation, elle a regroupé trente-et-un participants. Son compte-rendu figure par ailleurs.



*L'église abbatale Saint-Philibert de Tournus & le château de Cormatin*

### Mercredi 18 septembre :

C'est à **Mercurey** en Côte chalonaise au **château de Garnerot** que s'achève notre court trajet en autocar. Nous sommes reçus par la maîtresse des lieux : une vigneronne passionnée par son métier et de vocation tardive, nommée **Caroline Fyot**. Les vendanges sont actives en ses terres. Nous découvrons d'abord une des vignes de son domaine. Le cépage y est noble, ce sont des pinots noirs. L'étape suivante nous conduit dans la salle où s'opère le pressurage. Le matériel est en métal. Le jus de raisin est obtenu par un procédé mécanique qui a remplacé le foulage traditionnel. Dans la même salle se trouvent deux grandes cuves de macération. Un employé y réalise une opération habituelle de dosage. Puis nous descendons dans les caves où se poursuit le cursus de fabrication du vin. Tout est question de temps pour la macération alcoolique. Le vin au terme de son long élevage en fût sera mis en bouteille et livré à la consommation. Ce sont précisément ces bouteilles que madame Fyot ouvre et nous propose en dégustation assise. Alternativement vins rouges et vins blancs remplissent nos verres tulipes de dégustation. Beaucoup apprécient les délicates senteurs du chardonnay et du pinot noir. Les ventes et commandes de ces nobles liquides s'ensuivent.

L'après-midi nous allons à **Beaune** pour voir (*ou revoir pour beaucoup d'entre nous*) le site le plus emblématique de la ville : les hospices. Une guide mûre et ayant beaucoup d'anecdotes médicales au compteur nous prend en charge dans la cour d'honneur et nous mène d'emblée dans la grand'salle des pôvres. Bien qu'universellement connue, cette salle se revoit avec plaisir et s'y reviennent vite en mémoire tous les détails qui en font la notoriété. Puis s'enchaîne la suite du parcours avec des arrêts plus ou moins prolongés à la célèbre pharmacie ou devant le tableau du Jugement dernier.

Quelques kilomètres nous séparent de **Rully**, où nous sommes attendus au **domaine Delorme**, spécialisé en vins doux et en particulier en crémant de Bourgogne. Mais les vins rouges et blancs traditionnels de la Côte chalonaise figurent aussi à leur catalogue. Visite des caves et dégustation debout précédent ventes et commandes.

En nocturne se tient la réunion du **conseil d'administration européen de l'AEC**, avec la présence du président européen de l'AEC, l'italien Guissepe Cirillo. L'ordre du jour tourne essentiellement autour du rendez-vous bordelais de septembre 2025. Un compte-rendu adressé aux seuls concernés s'ensuivra.



*Un plan de pinot noir dans les vignes du château de Garnerot à Mercurey  
Une des caves du domaine Delorme à Rully*

*(l'abus d'alcool est néfaste à la santé)*

### Jeudi 19 septembre :

Direction **Le Creusot**. La ville industrielle qui aux temps bénis de la métallurgie et de l'empire Schneider comptait cent cheminées d'usine a laissé place à de multiples entreprises de conversion si bien que nous n'observons pas de friches industrielles urbaines au cours de notre tour de ville en autocar. La guide qui nous accompagne déclare que l'essor du Creusot s'est effectué sans plan d'ensemble de sorte qu'aujourd'hui il n'y pas de centre ville mais une juxtaposition de quartiers aux animations diverses. D'un belvédère embrassant la cité nous mesurons l'étendue du site, son relief accidenté et les quelques cheminées d'usine maintenant froides qui rappellent l'épopée industrielle passée. Le symbole de la ville est désormais le monumental marteau-pilon à vapeur qui trône sur un rond-point. Des alignements de maison avec jardin sont aujourd'hui encore les témoins de l'habitat social développé au nom du paternalisme patronal. Eugène I, Henri, Eugène II et Charles Schneider sont les maîtres de forges successifs ayant contribué au développement du Creusot. Les trois églises paroissiales construites à l'époque sont placées sous le vocable du saint portant leur prénom. Henri est statufié assis dans un fauteuil devant l'hôtel-dieu. Un somptueux monument à son ascendant Eugène I se trouve aux portes du **château de la Verrerie** qui fut la résidence de la famille Schneider. Deux anciens fours situés à l'intérieur de l'enceinte ont été convertis, l'un en chapelle, l'autre en exquis théâtre de poche. Nous visitons ce dernier. Tour à tour : la salle, la scène, les loges, la machinerie et l'étrange souterrain conduisant au château, utilisé autrefois par le personnel attaché au service des Schneider. Des traces de rails y subsistent.

Mais ce sont bien de vrais rails qui nous attendent à la gare du **chemin de fer des Combes**. Midi a sonné et pour tout bon cheminot, c'est l'heure de l'apéro !! Il nous attend bien frais dans le vestibule de la gare et nous savons gré aux responsables du train de nous accueillir si aimablement. Cette ligne à voie de soixante centimètres a pris place sur l'ancien chemin de fer industriel qui acheminait les déblais industriels des usines. Notre rame est en place : une motrice diesel, trois wagons-restaurants et une voiture cuisine intercalée. Pendant que nous déjeunons à son bord, le train grimpe à l'assaut de la colline, rebrousse en cours de route et finit sa course à la gare des Combes. où est servi le café. De ce terminus la vue plonge sur la ville du Creusot et les monts environnants. Un parc de loisirs en accès libre s'y trouve implanté mais ce qui nous étonne le plus ce ne sont pas les attractions mais c'est de voir en ce jour scolaire plusieurs classes de lycéens s'y divertir !! Sans doute un de ces nouveaux tiers-temps pédagogiques qui échappe à la compréhension des gens de notre génération !! .

**La locomotive Mountain 241 P 17**, construite au Creusot en 1950 réside désormais en sa ville natale. Les portes de son abri nous sont ouvertes. Son histoire et son actualité nous sont retracées par le dirigeant associatif du lieu. Son jeune conducteur de vingt-six ans est aussi présent. Chacun peut l'admirer, comparer sa taille à celle imposante de ses quatre roues motrices, comprendre son embellage et même quitter les lieux en emportant en guise de souvenir un peu de son charbon colombien venu du nouveau monde !.



*Une partie du groupe a pris place dans la salle du théâtre de poche*

*Château de la Verrerie  
Résidence de la famille  
Schneider*

*Le Creusot*

### **Vendredi 20 Septembre :**

Cette dernière journée est consacrée à la découverte de la ville de **Chalon-sur-Saône**. Promenade pédestre en compagnie d'une guide et nous voici partis de l'office du tourisme pour zigzaguer dans la ville ancienne. Quelques somptueuses demeures égrainent notre parcours, nous y croisons les étals du marché. Naturellement nous voyons la maison natale de l'enfant du pays, Nicéphore Niépce, sa statue en bord de Saône et le musée de la photographie portant son nom. C'est là que se trouve une reproduction de la toute première image (*l'originale se trouve à l'université d'Austin au Texas*). La cathédrale Saint-Vincent nous offre sa seule façade pour cause de travaux dans la nef. Les ponts sur la Saône ont tous une histoire différente mais un seul point commun : d'avoir été dynamités en août-septembre 1944 par l'occupant allemand en retraite.

L'après-midi se passe sur l'eau. Une embarcation légère aux mains d'une dame appareille du port Villiers, fait d'abord le tour de l'île Saint-Laurent où s'abrite le port de plaisance puis remonte le cours de la Saône. Des cygnes et des couvées de canards colvert nous saluent au passage. De même quelques pêcheurs qui mouillent aussi la ligne. Ce sont essentiellement des vestiges fluviaux que nous longeons : anciens chantiers navals envahis par les herbes folles, trémies de chargement à l'abandon, carcasses de barges rouillées, biefs naguère actifs et dès lors envasés. Quand nous embouquons le canal du Centre, nous découvrons enfin une usine active et cliente de la voie d'eau. Un automateur fluvial après livraison y est en cours de manœuvre et évolue en marche arrière jusqu'au confluent voisin. Après avoir effectué un demi-tour, nous retrouvons bientôt la Saône. D'intéressants commentaires sur la signalisation à observer en période de crues sont dispensés par notre capitaine de charme. Nous passons sous le récent pont de Bourgogne, puis sous le pont Saint-Laurent et ses quatre obélisques, enfin sous le pont Jean Richard à l'active circulation routière..Nous faisons demi-tour au pied du pont ferroviaire des Dombes. C'est un ouvrage en treillis utilisé pour le fret seulement après avoir livré passage aux trains du PLM filant vers Bourg-en-Bresse et Lons-le-Saunier. Avant d'accoster, un ultime épisode évoquant une usine Schneider sise sur les berges de la rive gauche nous est narré. Ah une bien belle balade au fil de l'eau vient de se clore !! Du temps libre permet alors à chacun selon ses goûts et ses choix de poursuivre la découverte de la ville. Flâneries sans but et musardise en terrasse pour les uns et pour les autres : musées, cloître de la cathédrale ou promenade en l'île Saint-Laurent.

La Bourgogne est réputée pour ses vignobles. Et aux bons vins s'associent naturellement de bons mets. Et durant notre séjour nous avons apprécié toutes les restaurations proposées.

À **Tournus le restaurant Le Rempart**. Franchir en dos d'âne les ponts de Venise pour accéder à sa très claire salle de restauration dénote déjà l'originalité du lieu. Y fut proposé un fin poisson à la délicate chair rose. Était-ce du saumon ou de la truite ? De la truite mon ami ! Dessert sucré et vins servis ont recueilli l'assentiment de tous.

À **Dracy-le-Fort à l'hôtel-restaurant La Garenne**, notre groupe est arrivé en avance pour le déjeuner. Aimablement en attendant l'heure du service nous avons été invités à partager les commodités offertes aux clients de l'hôtel : terrasse, parc, chaise longue en bord de piscine. Une bonne image de l'endroit et ce qui suivit à table fut excellent. Et beaucoup d'entre nous (*au moins les messieurs*) y ont appris qu'une pavlova était tout simplement une meringue.

À **Chalon-sur-Saône au restaurant Le Bourgogne**, c'est dans une cave voutée que nous avons déjeuné. Nous sommes au cœur de l'île Saint-Laurent et sans doute en dessous du niveau des eaux de la rivière. Chardonnay et pinot noir y ont encore ébloui nos palais

L'**hôtel Ibis Chalon-sur-Saône Europe** nous a offert dès six heures de plantureux petits déjeuners sous la forme de buffets. Cinq dîners y furent partagés en son **restaurant Le Gourmand**. La variété des plats proposés, la qualité des vins et la gentillesse du service ont été appréciés par tous. Le dernier soir un dîner de gala des adieux nous fut servi dans une salle spécialement aménagée à notre intention.

Merci à l'entreprise Keolis pour nous avoir véhiculés (*elle fait un peu partie de notre Maison*). Un autocar Mercedes et son conducteur Stéphane ont assuré avec art et aisance tous nos trajets.

Notre Amicale remercie profondément l'AEC pour la belle organisation de ces Journées Bourguignonnes. Merci à Pierre Laberny, à Mauricette Euvrard et à Gérard Frechou qui en furent en des missions diverses les brillants artisans.

Une fois encore l'amitié cheminote a franchi les frontières et aboli les nationalités. Ces rencontres sont à renouveler et le futur rendez-vous de Bordeaux en sera l'illustration.

Jean-François REYNIER



*Pinacles et tuiles vernissées des hospices de Beaune*



*La gare des Combes est le terminus du train touristique*



*Le dôme de la chapelle de l'ancien hôpital, la tour du doyenné et un massif fleuri en l'île Saint-Laurent  
Le cloître de la cathédrale Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône*



(ensemble des photographies : Jean-François REYNIER)

# **Bericht vom 59. Europäischen Kongress der FEANDC in Darmstadt Deutschland vom 09. bis 13. Mai 2024**

Nach dem um drei Jahre verspäteten Kongress in Lugano Schweiz 2023, sind es unsere deutschen Freunde, die uns nach Darmstadt einladen. Am Donnerstag, dem 09. Mai 2024 fahren Esther und Bernhard Marti sowie Elsi und Theo Zwimpfer im Euro City Zug um 13 Uhr 04 ab Bern in Richtung Hamburg und hier hätten wir bis Frankfurt bleiben sollen. In Mannheim steigen wir um. Aber unsere Regionalbahn nach Darmstadt fällt infolge einer Fahrleitungsstörung aus. Ein bis unters Dach gefüllter Regio bringt uns auf einem Umweg nach Frankfurt. Einen Zug zurück finden wir zwar schnell, aber etwas verspätet sind wir trotzdem. Am Empfangsabendessen im Hotel Maritim feiern wir das Wiedersehen mit 79 Freunden.

Am Freitag, dem 10. Mai fährt uns ein Bus zu den Sehenswürdigkeiten der Universitätsstadt. Wir bestaunen die Waldspirale, ein Haus mit 105 Wohnungen in Form einer Achterbahn gebaut von Friedensreich Hundertwasser mit Formen und Farben, die in keine Form passen. Kein Fenster ist gleich wie das andere. Wir besuchen die Mathildenhöhe, die als UNESCO Welterbe ein Gesamtkunstwerk des deutschen Jugendstils ist und aus Architektur, Skulpturen, Parkanlagen und dem Ausstellungsgelände der Künstlerkolonie von Darmstadt besteht. Die Aussicht auf die Stadt, den Hochzeitsturm, Schwanentempel, Platanenhain und Künstlerhäuser beeindruckt uns. Zum Mittagsbuffet fahren wir zurück zum Hotel Maritim. Am Nachmittag fahren wir zur Grube Messel, die mit viel Glück nie zugeschüttet wurde. Im Zeitalter der Morgenröte, im Eozän vor 48 Millionen Jahren war das ein tropisches Paradies am Maarvulkan mit Kratersee. Riesenameisen, Urpferdchen, Krokodile und die Ida Affen, die mit uns entfernt verwandt sind, tummelten sich da. Es werden immer noch neue Fossilien ausgegraben. Die Grube ist auch heute noch ein Naturwunder mit riesiger Artenvielfalt. Den Abend verbringen wir im Bräustüberl zum Abendessen.

Am Samstag, dem 11. Mai fahren uns die Busse auf der „Alten Bergstrasse“ nach Heppenheim. Diese verläuft von Darmstadt in südlicher Richtung an der östlichen Grenze des Rheingrabens zum Odenwald von Hessen nach Baden-Württemberg und endet in Leimen. Leimen ist nicht nur der Geburtsort von Tennislegende Boris Becker, sondern auch von unserem diesjährigen Europäischen Präsidenten Manfred Wagner. Wir bewundern Weinberge, alte Burgen und Obstgärten. In Heppenheim bekommen wir eine Stadtführung und nehmen beim Marktplatz unterhalb der Starckenburg das Mittagessen ein. Wir besuchen das Weltkulturerbe, das Kloster Lorsch und den Pfingstrosengarten. Weiter geht es nach Bensheim zum Weingut Rothweiler in der Rheinebene zur Weinverkostung.

Am Sonntag, dem 12. Mai ruft uns der Odenwald. In Michelstadt besuchen wir das Rathaus, das Schloss sowie die Einhardsbasilika aus dem 9. Jahrhundert. Zum Mittagessen gibt es Odenwälder Spezialitäten im Haus zum grünen Baum. In Gross-Umstadt, bei der Odenwälder Weininsel besichtigen wir den Weinkeller mit Weinprobe. Um 18 Uhr fahren uns die Busse zum Oberwaldhaus für den Galaabend. Hier wird die Präsidentschaft von Deutschland nach Frankreich übertragen. Wir freuen uns auf den 60. Jubiläumskongress vom 25.-31. August 2025 in Bordeaux. Die Kreuzfahrt mit dem Flussschiff CYRANO-DE-BERGERAC führt von Bordeaux nach Royan zur Gironde-Mündung, zur Garonne und zur Dordogne zwischen Land und Meer. Die CroisiEurope garantiert wie gewohnt für ein umfassendes Programm, das allen Wünschen gerecht wird.

Am Montag, dem 13. Mai fahren wir über Heidelberg-Karlsruhe-Offenburg-Basel-Bern nach Hause.

Wir danken dem Organisationsteam Darmstadt mit Manfred Wagner und Jürgen Euler ganz herzlich für die tollen Erlebnisse.

Theo Zwimpfer FEANDC Schweiz.

# JOURNÉES EUROPÉENNES DES CHEMINOTS AEC SOIXANTE-SIXIÈME CONGRÈS NATIONAL AMCG Du Lundi 15 au Samedi 20 Septembre 2025 - Bordeaux



## Lundi 15 Septembre 2025 (jour 1) :

Arrivée des membres du Conseil d'Administration de l'AEC et des organisateurs de l'AMCG à l'hôtel  
**IBIS CENTRE MÉRIADECK 35 cours Maréchal Juin 33000 Bordeaux Tél. : 05 56 90 74 00**  
19.00 – Dîner à l'hôtel



## Mardi 16 Septembre 2025 (jour 2) :

7.30 – Petit-déjeuner  
9.00 – 12.30 – Réunion du Conseil d'Administration de l'AEC dans une salle de séminaire de l'hôtel  
Matinée libre pour les responsables de l'AMCG  
11.30 – Pause-café  
11.50 - Suite de la réunion du Conseil d'Administration de l'AEC  
13.00 - Déjeuner à l'hôtel  
14.30 – Assemblée Générale de l'AEC  
Arrivée des autres participants aux Journées Européennes et au Congrès AMCG  
Accueil individuel à la gare de Bordeaux-Saint-Jean ou à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac  
19.30 – Apéritif de bienvenue - Allocutions des présidents  
20 00 - Dîner de bienvenue au restaurant de l'hôtel et ouverture des Journées Européennes

## Mercredi 17 Septembre 2025 (jour 3) : Arcachon

07.00 - Petit Déjeuner  
08.30 - Départ en autocar pour Arcachon  
10.00 - Visite guidée d'Arcachon (*ville d'hiver et ville balnéaire*)  
12.15 – Déjeuner au restaurant « Le Diego ». Le choix est possible entre :  
-un menu traditionnel (trois plats)  
-un plateau de fruits de mer \* et un café gourmand (*Supplément de 25 € -Bulletin d'inscription*)  
\* 6 Huîtres creuses d'Arcachon, 2 Moules espagnoles, Palourdes, Amandes, Langoustines,  
Bulots, Bigorneaux, Crevettes grises et un Tourteau  
14.30 - Départ du bateau pour le Cap Ferret  
15.00 - Accostage à la jetée de Bélisaire  
15.15 – 17.15 -Balade en pinasse [Pinasse Arcachon](#) | [Balade en pinasse](#) | [Bassin d'Arcachon et Cap Ferret](#)  
(*par groupe de 12 personnes*) sur le bassin au départ de Bélisaire  
17.30 - Départ de l'autocar pour Bordeaux  
19.30 - Dîner à l'hôtel

## Jeudi 18 Septembre (jour 4) : Bordeaux

07.30 - 09.00 – Petit Déjeuner  
09.00 – Distribution du City Pass 24h \* à chaque participant

\*Le City Pass 24h est nominatif et permet à son détenteur de visiter à son gré et de manière libre la plupart des musées et attractions de Bordeaux. Il donne aussi un accès libre aux tramways, autobus et navettes fluviales

09.30 - Départ de l'hôtel pour les Allées de Tourny (*vingt minutes de marche environ*)  
10.00 - Rendez-vous aux Allées de Tourny  
10.15 - 11.00 – Promenade en petit train routier électrique à travers les principales curiosités de la ville  
Ensuite journée libre pour tous grâce au City Pass 24h – Déjeuner libre à la convenance de chacun

Principaux sites attractifs à visiter à Bordeaux intra-muros :

La Cité du Vin [www.laciteduvin.com](http://www.laciteduvin.com) ; Les Bassins de Lumières [www.bassins-lumieres.com](http://www.bassins-lumieres.com) ;  
Le Musée de l'Histoire maritime de Bordeaux [www.museehistoiremaritimedebordeaux.fr](http://www.museehistoiremaritimedebordeaux.fr) ;  
Le Musée du vin et du négoce [www.museedevinbordeaux.com](http://www.museedevinbordeaux.com) ; Le Musée Mer Marine [www.mmmbordeaux.com](http://www.mmmbordeaux.com)

19.00 - Dîner à l'hôtel

20.30 - Assemblée Générale AMCG dans une salle de séminaire de l'hôtel

## **Vendredi 19 Septembre 2025 (jour 5) : Train touristique TTGM & Saint-Émilion**

07.00 - Petit Déjeuner

08.30 - Départ en autocar pour Guitres

09.45 – 11.45 - Découverte du TTGM (*train touristique Guitres-Marcenais*)

<https://www.trainguitres.fr/site/index.php> Visite des abords de la gare de Guitres transformés en musée avec exposition de matériel puis parcours de la ligne (*18 kilomètres*) en train spécial

12.00 – Départ en autocar pour Galgon

12.30 – Déjeuner au restaurant La Saye à Galgon <https://www.facebook.com/restaurantlasaye/photos/>

14.30 - Visite guidée de la cité médiévale de Saint-Émilion (*maison ancienne, rempart, église*)

17.00 - Dégustation de vin au Château Villemaurine <https://villemaurine.com/index.php/fr/>

17.45 - Départ de l'autocar pour Bordeaux

19.30 - Apéritif et dîner de gala clôturant les Journées Européennes à l'hôtel – Transfert des symboles  
Allocutions de clôture

## **Samedi 20 Septembre 2025 (jour 6) :**

07.30 - Petit déjeuner

Départ pour la gare ou l'aéroport

### **PRIX DES JOURNÉES**

Prix du séjour pour une personne en chambre double / twin :

- Du dîner du lundi 15.09. au petit déjeuner du mercredi 17.09.2025 (2 jours)	360 €
- Du dîner du lundi 15.09. au petit déjeuner du samedi 20.09.2025 (5 jours)	1160 €
- Du dîner du mardi 16.09. au petit déjeuner du samedi 20.09.2025 (4 jours)	990 €

**Supplément pour chambre individuelle : 54 € par nuit**

**Aux personnes non membres de l'A.E.C ou de l'AMCG un supplément de 22 € est demandé.**

### **CE PRIX COMPREND :**

- ï L'hébergement à l'hôtel IBIS BORDEAUX MÉRIADECK\*\*\* en chambre double / twin, pour 4 nuits – (5 nuits pour les participants en avant séjour)
- ï La taxe de séjour
- ï Les repas : du dîner du jour 2 au petit déjeuner du jour 6  
le dîner du Jour 1 et le déjeuner du jour 2 pour les participants en avant séjour
- ï Les boissons aux repas : 1 bouteille de vin pour 4 (Mix vin blanc, rouge et rosé en fonction des repas)
- ï Les visites et entrées mentionnées au programme : Bordeaux en petit train ; le City Pass 24h ; le TTGM ; la dégustation à Saint-Émilion ; la balade en pinasse ; le transport maritime entre Arcachon et le Cap-Ferret
- ï La présence de guides professionnels (*français et espagnol*) pour les visites d'Arcachon et de Saint-Émilion
- ï Le transport en autocar de tourisme local et les frais qui lui sont liés
- ï L'apéritif de bienvenue ainsi que l'apéritif pour le dîner de clôture

**Bulletin d'inscription aux Journées Européennes de l'AEC à BORDEAUX  
du 15 au 20 septembre 2025 en partenariat avec l'AMCG  
(66<sup>ème</sup> congrès de l'Amicale des Agents Mouvement et Commerciaux des Gares).**



**Participants :** Époux / Épouse, Accompagnateur/Accompagnatrice, Amis.

NOM (S) : .....

PRÉNOM(S) : .....

ADRESSE : .....

.....portable..... **mail**.....@.....

Arrivée le : .....2025 à ..... h.... mn par le \*train à **Bordeaux**. En \*avion à Bordeaux Mérignac

Départ le : .....2025 à ..... h.... mn par le \*train à **Bordeaux**. En \*avion à Bordeaux Mérignac

En \*voiture arrivée le :.....départ le :.....

**Séjour à l'hôtel IBIS Centre MÉRIADECK BORDEAUX \*\*\*** [h0950@accor.com](mailto:h0950@accor.com)

Tél : **05 56 90 74 00**. Services : TV, Wifi, PMR, air conditionné. Langues : Espagnol, Français, Anglais, Italien.

Avez-vous des difficultés physiques de mobilité : \*oui \*non. : \*oui \*non



Personne à prévenir en cas de souci : nom.....Prénom .....portable.....

**IMPORTANT:** restriction(s) alimentaire(s), préciser lesquelles:.....

Participants	Montant €/personne	Nbre	Nombre de chambres	Montant total	Paiement comptant*	Paiement fractionné *
*du dîner <b>Lu 15/09</b> au petit-déjeuner du <b>Me 17/09 (2 jours)</b>	<b>360€</b>					
*du dîner <b>Lu 15/09</b> au petit-déjeuner du <b>Sa 20/09 (5 jours)</b>	<b>1160€</b>					
*du dîner <b>Ma 16/09</b> au petit-déjeuner du <b>Sa 20/09 (4 jours)</b>	<b>990€</b>					
*Supplément single par nuit.	<b>54€</b>					
*Choix d'une chambre TWIN 2 lits						
*Non-membres de l'AEC ou de l'AMCG, supplément	<b>22€</b>					
Supplément fruits de mer ARCACHON	<b>25€</b>					
<b>Totaux</b>						

\*rayer les mentions inutiles.

Le prix comprend: l'hébergement en chambre double, petits-déjeuners pour 5 nuits (en cas de séjour complet), les excursions et visites guidées prévues au programme, les repas (**sauf le 18/09 midi**) boissons comprises.

**Inscriptions pour ce séjour** au plus tard le : **31 janvier 2025**

. un **acompte** de **350 €** par personne (ou paiement comptant) est à transmettre par **virement bancaire ou chèque établi à l'ordre de l'AMCG** (Amicale des Agents Mouvement et Commerciaux des Gares),

. un second paiement de **350€** au plus tard le **15 mars 2025** par personne,

. le solde sera à régler au plus tard le **15 juin 2025**.

**Pour les envois de votre bulletin d'inscription** et éventuellement des **chèques** (suivant votre choix de paiement) veuillez les transmettre à : **M. Jacques DUPONT**, 60, rue Général Koëmig. 50000. SAINT-LÔ.

Coordonnées : Président de l'AMCG. Mail : [ja Claudine@wanadoo.fr](mailto:ja Claudine@wanadoo.fr). portable : **06 18 79 84 17**.

**Pour les virements bancaires voici les données nécessaires :**

**IBAN:** FR76 1142 5002 0008 0016 2699 645

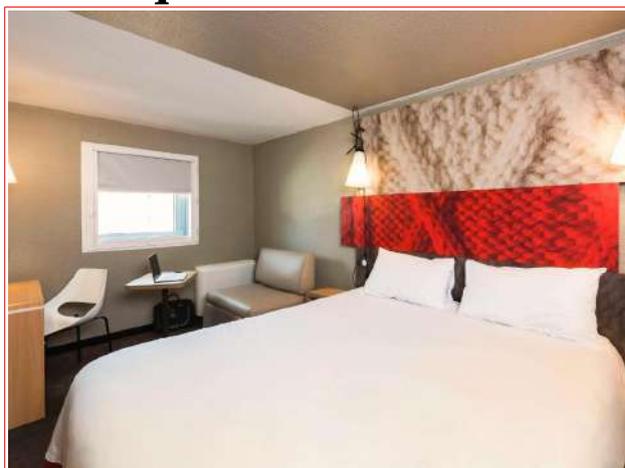
**BIC:** CEPA FRPP 142 **Bénéficiaire:** AMCG Bordeaux 2025

**M. Paul BRIFFAUT**, 17, rue Paul Cézanne. 94460. VALENTON. Recevra vos virements bancaires

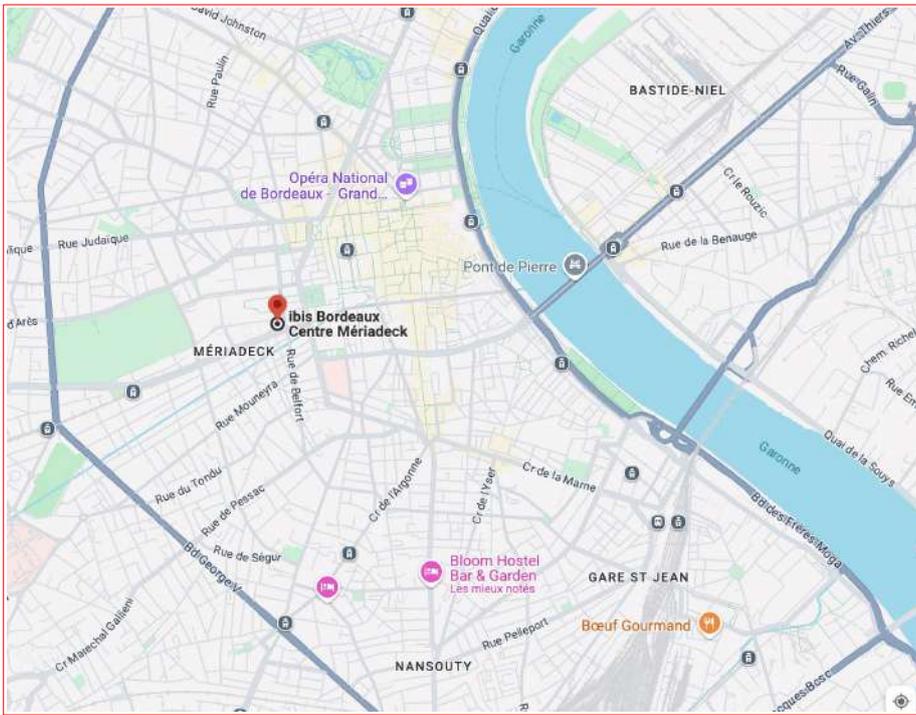
[paul.briffaut@orange.fr](mailto:paul.briffaut@orange.fr)

L'AEC et l'AMCG vous remercient de votre inscription et vous assurent d'un beau séjour en terre bordelaise.

## L'hôtel Ibis Centre Mériadeck\*\*\* qui nous accueillera

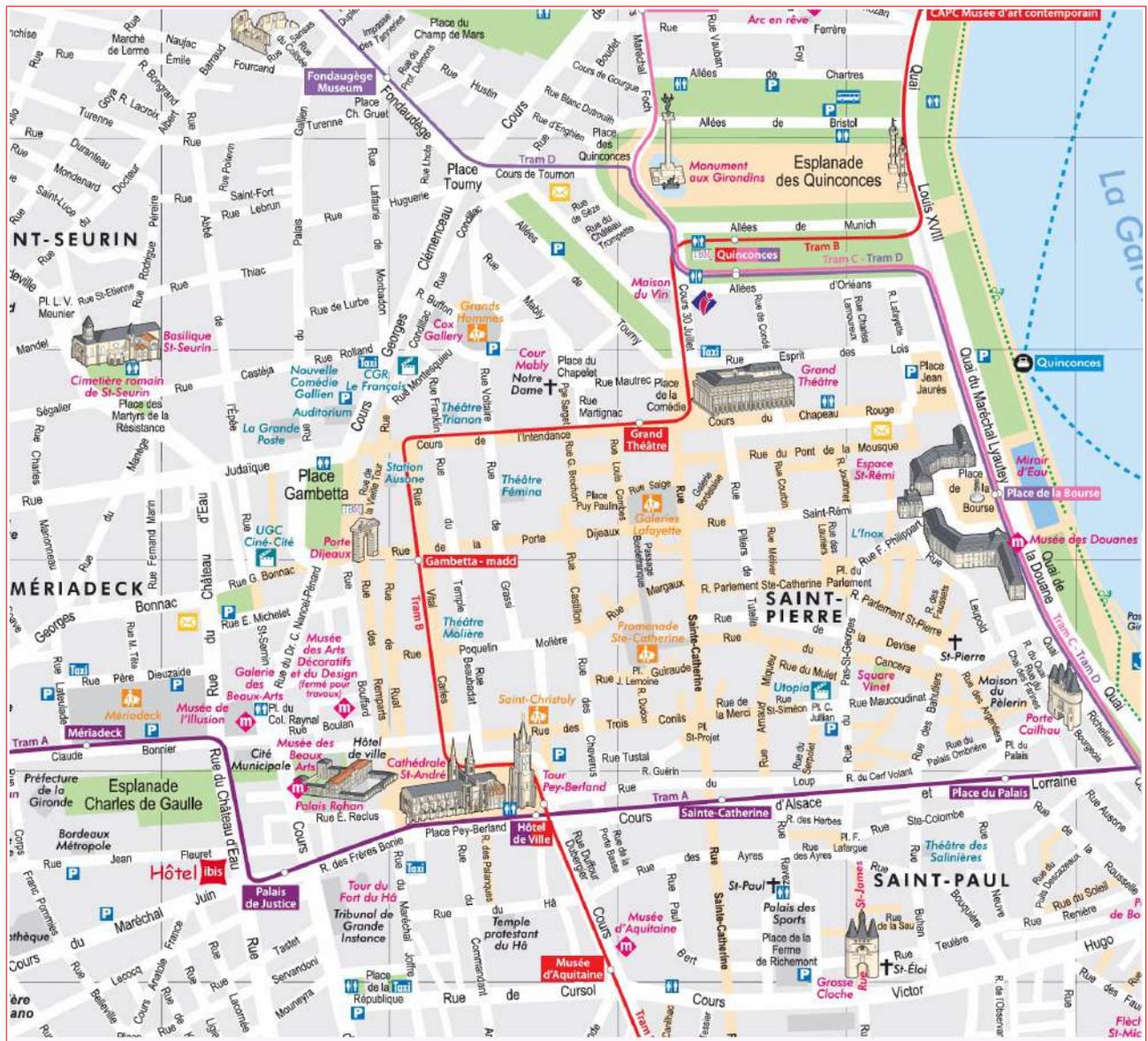


**L'entrée & les façades sur rue**  
**Une chambre double**  
**Le bar sur le toit**



L'hôtel est situé dans le centre de la ville de Bordeaux. Il est desservi par la ligne de tram A en provenance de l'aéroport de Mérignac (arrêt Mériadeck) et par la ligne de bus 20 en provenance de la gare Saint-Jean (arrêt Albret). Des accueils seront assurés à l'arrivée de chaque participant.

Ci-dessous le plan du centre de la ville où se concentrent les principales curiosités.







**Une cabane tchanquée : les pieds dans l'eau au cœur du bassin d'Arcachon**

**Ce sera un des points de passage obligé au cours de notre promenade maritime**

*(mercredi 17 septembre)*

**Le chemin de fer touristique de Guitres à Marcenais parcourt sur dix-huit kilomètres la partie sauvegardée de la ligne État de Coutras à Saint-Mariens-Saint-Yzan**  
**En gare de Marcenais sont exposés des matériels et diverses pièces de collections ferroviaires**

*(vendredi 18 septembre)*



**Le village de Saint-Émilion est universellement connu grâce à ses crus**

**Son église paroissiale et son cloître des Cordeliers dominent les vignobles omniprésents à l'entour**

*(vendredi 18 septembre)*

*(l'ensemble des images provient d'Internet)*



**Le château Villemaurine et une de ses productions** *(l'abus d'alcool nuit à la santé)*



## ORGANIGRAMME DE L'AMCG 2025

<b>PRÉSIDENT</b>	<b>VICE-PRÉSIDENT</b>	
<b>Jacques DUPONT</b> 60, rue du Général Kœnig 50000. SAINT-LÔ. <a href="mailto:ja Claudine@wanadoo.fr">ja claudine@wanadoo.fr</a>	<b>José JULLIEN</b> Avenue de Pforzheim, 16 B - 6700. ARLON. <a href="mailto:josejullienjose@yahoo.fr">josejullienjose@yahoo.fr</a>	
<b>SECRÉTAIRE GÉNÉRAL</b>	<b>CORRESPONDANT(E) AUX AFFAIRES EUROPÉENNES</b>	
<b>Jean-François REYNIER</b> 34bis, rue Louis Blériot 65600. SÉMÉAC. <a href="mailto:jf@reynier.me">jf@reynier.me</a>		
<b>GÉRANT DU FICHER</b>	<b>TRÉSORIER NATIONAL</b>	<b>RÉFÉRENT COMMUNICATION</b>
<b>Josselin DUVAL</b> 15, rue Danton 27140. GISORS. <a href="mailto:josselin.duval@neuf.fr">josselin.duval@neuf.fr</a>	<b>Paul BRIFFAUT</b> 17, rue Paul Cézanne 94460. VALENTON. <a href="mailto:paul.briffaut@orange.fr">paul.briffaut@orange.fr</a>	<b>Pierre LABERNY</b> 24, rue des Girondins 69007. LYON. <a href="mailto:pierre.laberny@orange.fr">pierre.laberny@orange.fr</a>

*Jean Bonthonneau (Dole) est Président Honoraire de l'AMCG.*



### CLAP DE FIN POUR PAUL BIRR

Sur le tableau ci-dessus, plus aucun nom n'apparaît dans la case du correspondant aux affaires européennes. Son titulaire jusqu'alors -Paul Birr- nous a fait savoir qu'il mettait un terme à toute collaboration. Notre ami alsacien parfaitement trilingue (*et sans doute un peu plus. N'a-t-il pas avoué naguère taquiner aussi la langue russe ?*) répondait idéalement au profil de la charge qui lui était confiée. Ainsi à son actif européen se dénombrent l'animation de maintes réunions et la mise sur pied de nombreux congrès. Et on lui doit aussi en capitaine avisé d'avoir mené en bateau la FEANDC sur bien des ondes (*Pô, Seine, Rhin, Rhône, Oise, Loire, Moselle...*). C'est lui qui a clos les Réunions de Printemps FEANDC en organisant à Colmar en avril 2009 l'ultime session. Du temps du découpage de notre Amicale en anciens réseaux, il avait été le zélé maître d'œuvre de quelques congrès de l'Est puis du Nord-Est. Son adhésion à notre amicale date de 1956. Un bail de fidélité ! Mais cette ancienneté lui a conféré une conception très (*trop ?*) traditionaliste de notre Amicale. et au fil du temps, il prit ses distances -non sans heurts- avec notre association, quand elle s'ouvrit aux non-cheminots, aux Belges, aux Suisses romands, quand elle tendit la main à l'AEC et quand elle élut un Wallon à sa vice-présidence !! Notre Amicale prend acte de son choix. Qu'il soit amplement remercié pour toutes les tâches accomplies au fil des ans. Nous lui souhaitons une bonne continuation. Nos pensées vont aussi à Léontine. Au cours de notre prochain Conseil d'Administration (06.02.25) sera proposé le nom de son successeur.

## -----LE MOT DU PRÉSIDENT-----

En 2024, plusieurs événements ont rythmé l'espace hexagonal. J'en retiendrai trois parmi les nombreux ; ce fut d'abord en juin les célébrations à l'occasion du 80ème anniversaire du débarquement en Normandie (comme je le narrais dans le Journal des Gares n°316).

Un deuxième événement phare qui a retenu l'attention du monde : les jeux olympiques de Paris et un troisième : les jeux paralympiques. Ce fut une réussite totale et en particulier dans le domaine des transports publics qui ont joué un rôle important dans les acheminements des spectateurs, des athlètes et des organisateurs. Ce furent des jeux festifs dans une ambiance incroyable où des spectateurs de tous pays se sont croisés en toute convivialité.

Comment ne pas être émerveillés sur la participation des athlètes handicapés qui nous surprennent par leur courage, leur détermination, leur volonté, leur égalité. Nous pouvons le percevoir comme un facteur positif d'intégration. Tous ces atouts changent le regard sur le handicap.

En 2024, notre AMCG a vécu de beaux événements et de belles rencontres tant au niveau international (Darmstadt et Varsovie) que national (Chalon sur Saône).

Pour 2025, nous partons sur la même base avec nos amis de l'AEC.

Au nom de l'amicale, je vous souhaite un joyeux Noël et je vous présente mes meilleurs vœux pour 2025.

Jacques DUPONT

# Convocation au Conseil d'Administration du Jeudi 06 Février 2025

L'Association Amicale des Agents Mouvement et Commerciaux des Gares réunira son conseil d'administration le :

**JEUDI 06 FÉVRIER 2025 à 10h30  
au Restaurant Les Noces de Jeannette  
14, Rue Favart  
75002-PARIS**

Afin de le présenter à ceux qui ne le connaissent pas encore voici son lien informatique :

<https://www.lesnocesdejeannette.com/>

Son accès le plus pratique en métropolitain s'opère par la station "Richelieu-Drouot" (lignes 8 et 9) ou par la station "Le Peletier" (ligne 7 - accès pratique depuis la gare de Paris-Est).

La station "Auber" du RER A est un accès commode depuis la gare de Paris-Lyon.

Des possibilités d'accès facile sont offertes aussi par le réseau de surface. Voici le lien de recherche le plus aisé, permettant d'une quelconque gare parisienne de déterminer le trajet le plus rapide en transport en commun jusqu'au 14, rue Favart :

<https://www.ratp.fr/itineraires#no-back>

Tous les amicalistes sont invités à partager ce moment d'amitié et d'échanges. Ils pourront consommer, dès leur arrivée, des viennoiseries, du café (ou du thé,...), du jus d'orange offerts par l'Amicale.

Tous les accompagnateurs seront les bienvenus et disposeront de " temps libre " pendant la réunion de travail.

Le déjeuner (45 €) s'ensuivra. Il sera servi (et à régler sur place) vers midi trente.

Les inscriptions seront reçues par le secrétaire général jusqu'au 30 janvier 2025, selon les modalités suivantes :

.Par téléphone : 09.55.57.38.69 (répondeur)  
07.49.00.03.65  
.Par courriel : [jf@reynier.me](mailto:jf@reynier.me)  
.Par voie postale : Jean-François REYNIER  
34 bis, rue Louis Blériot  
F-65600-SÉMÉAC

L'ordre du jour sera le suivant :

- .Ouverture de la séance par le président en exercice. (*Jacques Dupont*)
- .Désignation du vérificateur aux comptes.
- .Évolution des effectifs. (*Jean-François Reynier*)  
Vie de l'Amicale. (-id°)
- .Désignation du correspondant aux affaires européennes.
- .Calendrier des prochaines réunions statutaires amicalistes. (-id°)
- .Présentation du congrès national associé aux JEC (septembre 2025 - Bordeaux). (*J-F Reynier*)
- .Évolution du Journal des Gares et des annuaires associatifs. (*Josselin Duval*)
- .Situation de la trésorerie et bilan comptable 2024. (*Paul Briffaut*)
- .Présentation du rapport du vérificateur aux comptes.
- .Questions diverses et suivi des affaires en cours.

Le trésorier national est désormais l'unique collecteur des cotisations. Tous les participants pourront, s'ils le désirent, profiter de sa présence et régler auprès de lui leur contribution annuelle à la bonne marche de notre Amicale.